



Direction Opérationnelle Annaba

REF : DO/SDT/DEPRA/159/2021

Annaba le 18/04/2021

**A MONSIEUR
REHAHLIA Ferid**

Gérant de l'Entreprise Eurl TCA GNIC
Sise : Cité 1200 logts Bt B N°18 Résidence Cherifa Bab Ezzouar Alger

OBJET : Mise en demeure

Projet : Création canalisation pour FTTH cité 718 logts / 2500 AADL Draa Errich

Monsieur ;

Dans le cadre du projet sus indiqué qui vous a été attribué par **Bon de Commande N°10 du 16/02/2021** et **ODS N°28 du 17/02/2021**, j'ai le regret de vous faire part que le projet est en dépassement de délai contractuel.

Je vous renvoie au document contractuel **Annexe N°08 : Lettre d'engagement sur les délais d'exécution pour chaque lot**, du présent marché ou vous vous êtes engagés pour un délai de 34 jours à compter de l'ouverture du chantier; soit la livraison des travaux est prévue pour le 03 Avril 2021.

De ce fait, et en vertu du non respect d'engagement contractuel, je vous mets en demeure de procéder dans les plus courts délais à l'achèvement des travaux restants.

A défaut, je me verrai contraint de prendre des mesures à votre égard.



18 AVR. 2021

Directeur Opérationnel Annaba

Par Interim

Signé: ADJEL Sabri